

Réf: Dossier 166879

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CAOUTCHOUC OUEST IVOIRIEN »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COCODY RIVIERA
PALMERAIE CITE DU PORT VERS LE CHU D'ANGRE, Lot 22,
Ilot 6

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/10/2022, et enregistrés au CEPICI le 02/12/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CAOUTCHOUC OUEST IVOIRIEN »

Objet : TRANSFORMATION ET VENTE DE CAOUTCHOUC BRUTE

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 25,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Deux Cent Cinquante Mille (250,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COCODY RIVIERA
PALMERAIE CITE DU PORT VERS LE CHU D'ANGRE, Lot 22,
Ilot 6

Dirigeant(s) M SANGARE SOULEYMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06925 du 19/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°72370/GTCA/RC/2022 du 19/12/2022

